



Les enjeux juridiques du terme de « conférence » (III, 8)

Type de publication : Article de revue

Revue : [Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne](#)
2017 - 1, n° 65. varia

Auteur : Geonget (Stéphan)

Résumé : Il s'agit dans cet article de préciser le sens juridique technique du verbe de « conférer » que Montaigne emploie tout particulièrement en III, 8. La pratique montaignienne est mise en regard avec le projet des juristes du temps de « conférer » les sources de droit afin de faire émerger progressivement une norme juridique unifiée. L'originalité du projet des *Essais*, lieu d'enregistrement des perplexités plutôt que d'une illusoire dissolution des divergences, n'en apparaît que plus manifestement.

Pages : 49 à 64

Revue : [Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne](#)

Thème CLIL : 4027 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Lettres et Sciences du langage
-- Lettres -- Etudes littéraires générales et thématiques

EAN : 9782406069072

ISBN : 978-2-406-06907-2

ISSN : 2261-897X

DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-06907-2.p.0049

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 02/03/2017

Périodicité : Semestrielle

Langue : Français

[Afficher en ligne](#)